

Décès

— Mr ANCILLON Michel le 5 juillet — Mr LOMBARD Georges le 12 août
 — Mr BERTHET Emile le 17 septembre — Mr GRANGE Martial le 8 octobre
 — Mr TAGLIANUT Marcel le 23 novembre — Mme TORNIER Veuve AGUETTAZ
 Denise le 28 novembre.

Mariages

◇ 24 juin. PERRIN-COCON Robert et CHABERT Agnès - 506 montée du Château.
 ◇ 23 septembre. RACT Michaël et Marie-Jeanne CATALDO - 556 route de Tamié.

Naissances

◆ 13 février. Lenny. Fils de Yann MAHé et Coraline GAILLARD 303 route des Collets.
 ◆ 17 février. Alice. Fille de Yann VIOLLAZ et Joannie LAFFEZ 298 chemin du Four.
 ◆ 3 mai. Mélissa. Fille de Pierrick et Laura RIVIERI 243 montée de la Chapelle.
 ◆ 27 août. Lilio. Fils de Alexis et Jessica SALAMONE. 600 route de Tamié.
 ◆ 20 septembre. Arthur. Fils de Didier PERNET-DEMORET et Lydie RAVERA-ARMANDO. 19 route de la Scierie.
 ◆ 29 septembre. Naëlle. Fille de Romain GERBET et OUSTELANDT Noémie 65 allée de l'Achaz.
 ◆ 19 octobre. Myla. Fille de Jean-Emmanuel et Céline MAURIN 654 route de la Scierie.
 ◆ 22 décembre. Gaby. Fils de Alexandre GOURDON et Marie-Charlotte SILVER. 309 route des Ayes.
 ◆ 30 décembre. Marius. Fils de Pierre-Edouard PILLOUD et Maud LE GUILLOUZIC. 33 chemin du Martinet.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITE : Depuis le 21 mars 2017, vos demandes de carte d'identité seront traitées par la Mairie d'Albertville avec prise de rendez-vous obligatoire au numéro suivant : 04.79.10.43.68. Pour connaître la liste des pièces à fournir : www.albertville.fr

PASSEPORT : Comme pour les cartes d'identité, c'est en Mairie d'Albertville que vos demandes de passeport sont à faire.
 Prise de rendez-vous obligatoire : 04.79.10.43.68
 Liste des pièces à fournir : www.albertville.fr
 Possible de faire une pré-demande en ligne <https://passeport.ants.gouv.fr/>

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE : L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017. Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.
 L'autorisation de sortie du territoire est renseignée et signée au moyen du formulaire CERFA n° 15646*01 disponible sur le site internet www.service-public.fr

NOUVELLES DEMARCHES DANS VOTRE MAIRIE DEPUIS LE 1/11/2017

- ◆ **PACS** : Vous pouvez dorénavant vous pacser dans votre mairie.
- ◆ **CHANGEMENT DE PRENOM** : Changer son prénom dans son état civil est désormais possible sous certaines conditions.
- ◆ **CERTIFICAT D'URBANISME** : De nouveau traité en mairie.

Directeur de la publication : Christian RAUCAZ.
Comité de rédaction : Laurence COMBAZ - Stéphane COUTANTIC - Patrick GOLEC - Frédéric PACHE - Jocelyne RITTENER-RUFF.
Bulletin Imprimé par nos soins.

MAIRIE :

Secrétariat : Tél. 04 79 31 43 26. Fax. 04 79 31 37 83.
E-mail : mairie.verrens@orange.fr. Site : www.verrens-arvey.fr.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
 Mardi et Vendredi de 9 h à 12 h,
 Jeudi de 14 h à 18 h.

Permanence du Maire et des élus : Lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h.

SERVICES :

Bibliothèque municipale : le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 14 h à 16 h à la salle associative. E-mail : bibli.verrensarvey73@gmail.com

Accueil Périscolaire : accueil des enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique le matin (7 h 30 - 8 h 30), le midi (repas fourni par les parents) et le soir (16 h 30 - 18 h30). Renseignements auprès de la communauté d'agglomération au 04 79 37 95 25.

Centre de loisirs de Verrens-Arvey : Fonctionne le mercredi et pendant les vacances scolaires répartition des enfants selon l'âge entre les locaux de la maison des associations et l'école maternelle. Renseignements auprès de la communauté d'agglomération au 04 79 37 95 25.

Secteur « Ado » : accueil des jeunes collégiens et lycéens, en permanence dans les établissements scolaires et dans les villages. Activités proposées à la journée ou sous forme de projets (mini-camp, chantiers, séjours,...) au 04 79 37 95 25 / 06 24 04 02 85.

Assistante Sociale : Madame Alexandra MALLET - Centre Polyvalent d'Actions Sociales - 6 rue de la croissance 73460 FRONTENEX Tél. 04 79 44 53 65.

Service Soins Infirmiers à Domicile : au 04 79 31 11 52.

Gestion de l'eau potable : Lyonnaise des Eaux Agence Savoie 30, avenue du Général de Gaulle 73200 Albertville. CRISTAL : Clientèle : 0977409443.
 Urgences Techniques : 0977 401 134.

Les déchèteries de Gilly sur Isère, Ugine et La Bâthie : passeront aux horaires d'été à partir du **dimanche 26 mars** : **du lundi au samedi : 8h-12h30 et 13h30-18h—Le dimanche : 9h-13h.**

Covoiturage associatif : contactez le 06 16 05 23 34 de 14h à 18h.

Centre Local d'Information et de Coordination : Personne âgée, aidant familial ou professionnel, le clic peut vous aider dans vos démarches administratives.
 CLIC Albertville : 45, av Jean JAURES 73200 Albertville, Tél. 04 79 89 57 03.

Centre Intercommunal d'Actions Sociales : aidant et accompagnant familiaux des personnes âgées, le CIAS peut vous aider au quotidien et dans vos démarches de santé. CIAS : 5 allée Floréal 73460 Frontenex - 04 79 31 43 78

LES RENDEZ-VOUS...

- 📅 **30 Mars 2018 à 18h30** : Venez fêter l'arrivée du printemps autour d'un « punch des îles » offert par le conseil municipal. Rendez-vous place de la mairie.
- 📅 **21 Avril 2018** : Exposition bibliothèque « 1914-1918 Femmes debout ».
- 📅 **28 Avril 2018** : Concours de Tarot organisé par le club « les 3 bouts » à la salle associative.
- 📅 **5 Mai 2018** : Concours de belote des « Aînés ruraux » l'après-midi.
- 📅 **8 Mai 2018 à 10h00** : Cérémonie au monument aux morts en mémoire de nos combattants morts pour la France. Venez nombreux témoigner de notre reconnaissance.
- 📅 **30 juin 2018** : Fête de l'été du Sou des écoles à la Tourmotte.
- 📅 **7 Juillet 2018** : Porte ouverte et Baptême de l'aérodrome Général Pierre DELACHENAL en présence de la Patrouille de France.

Le bulletin de Verrens-Arvey



MARS 2018 N° 74

Le Mot du Maire

A peine l'année commencée, nous avons dû affronter une pluviométrie inhabituelle et retrouver des chutes de neige importantes qui pour certains, ont rappelé les années 70.

Quelques foyers de notre commune ont été sinistrés, mais également nos voiries ont été très sollicitées et endommagées. Nous espérons une déclaration de catastrophe naturelle par Mr le Préfet de la Savoie.

Dans notre dernier bulletin, nous avons mis tous nos espoirs dans le projet de desserte de notre commune en très haut débit. Catastrophe !!! Le marché de prestations signé entre le Département et l'entreprise retenue pour ces travaux a dû être dénoncé suite à un important contentieux avec une société concurrente.

Malheureusement nous devons encore attendre environ 18 mois pour cette augmentation de débit par le réseau fibré.

Notre agglomération poursuit ses prises de compétences. Depuis le 1^{er} janvier, l'eau et l'assainissement gérés jusqu'à ce jour par des syndicats intercommunaux ou directement par certaines communes, ont été transférés à Arlysère. Mais également, la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) a été confiée à notre intercommunalité par les Lois de décentralisation du 27/01/2014 et 07/08/2015.

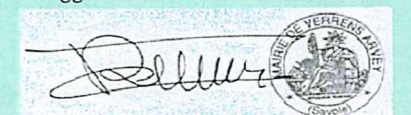
Cette compétence obligatoire, jusqu'au 31/12/2017 gérée par l'Etat, est transférée aux intercommunalités sans compensation financière ; aussi, le Conseil Communautaire de l'Agglomération a décidé d'instituer une taxe qui apparaîtra sur vos prochaines feuilles de taxe d'habitation et taxes foncières.

Concernant la taxe d'habitation, vous l'avez noté : certains foyers auront, dès cet exercice, un début de minoration pour qu'en 2020 l'ensemble des contribuables soient exonérés de cette taxe créée en 1974. Pour la commune, en 2017 cette taxe a rapporté une recette de 127 734 €. A ce jour, les conditions de compensation par l'Etat de cette perte de produit ne nous sont pas complètement connues.



Christian RAUCAZ

- Maire
 - Vice président de la communauté d'agglomération ARLYSERE.



INTEMPERIES & TRAVAUX



Notre village a dû affronter cet hiver à plusieurs reprises la puissance de dame nature : neige, cours d'eaux devenant rivières et torrents débordants, voies inondées et dégradées... Verrens n'a pas été épargné et une demande de classement en catastrophe naturelle a été sollicitée auprès de l'Etat face aux nombreux travaux de remise en état.

Des devis ont été faits par plusieurs entreprises en vue d'une réfection de nos routes dans les mois à venir. D'ici là notre agent technique s'efforce de combler les nids de poule les plus dangereux.

Merci de votre patience et compréhension.



CIVISME

Pressés, nous le sommes tous !

Que faut-il pour que l'on prenne conscience que nous roulons trop vite dans notre village ?

Un drame, des pleurs, des regrets et remords ...

Pour ne pas en arriver là, réduisons notre vitesse partout dans Verrens !

Alerte : « Eaux négligences »

C'est une année d'eau qui peut faire déborder les ruisseaux... Pour éviter les catastrophes à nous de prendre soin de nos cours d'eaux en les nettoyant d'une manière préventive. Chacun doit être responsable de son environnement naturel proche pour éviter l'irréparable.

Les canettes c'est pas net !

Notamment jetées le long de nos voies (métalliques ou bouteilles verres), un danger pour nos enfants et nos animaux domestiques mais surtout un désagrément environnemental pour tous.



LE PAVE DES GOURMANDS

Les « BITOUKS »

Pour 4 personnes :

- ◆ 500g de viande de bœuf haché
- ◆ 50g de beurre
- ◆ 50g de mie de pain trempé dans le lait
- ◆ 2 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
- ◆ 100g de farine
- ◆ sel et poivre
- ◆ 1 œuf

Emietter la mie de pain trempée dans le lait. La mélanger à la viande hachée. Ajouter l'œuf, saler et poivrer.

Façonner des boulettes grosses

comme une mandarine. Les aplatir sur 2 cm d'épaisseur. Fariner les deux faces.

Faire fondre de beurre dans une poêle. Faire cuire les bitouks sur feu vif au début puis terminer la cuisson sur feu doux.

Poser les bitouks cuits dans un plat chaud. Mettre la crème dans la poêle de cuisson, mélanger à la cuillère en bois.

Verser sur les bitouks et servir aussitôt.

Bon appétit !

VIVRE VERRENS

Résultats concours des villages fleuris 2017



Félicitations à Monsieur et Madame CLOPPET Gaston pour leur ferme fleurie, route des Ayes. La cérémonie de la remise des prix aura lieu le samedi 14 avril dans le cadre du Salon Habitat et Jardin au Parc des expositions de Chambéry. **Avis aux jardiniers pour le Palmarès 2018.**

Gestion de l'assainissement et de l'eau potable par l'agglomération Arlysère à partir de janvier 2018

Suite à la fusion des quatre communautés de communes pour former la nouvelle communauté d'agglomération, les compétences eaux et assainissement (collectif et non collectif) ont été transférées à Arlysère au 1er janvier 2018. Les syndicats correspondants ont été dissous: syndicat des eaux du Fayet et le Siara pour ce qui concerne notre commune. Les personnels des syndicats exercent maintenant leurs fonctions sous le contrôle de l'Arlysère et des élus des syndicats font partie du comité de pilotage eaux et assainissement de l'agglomération.

La facturation assainissement sera assurée par l'Arlysère, celle de l'eau potable reste sous contrôle du délégataire Suez-Lyonnaise des Eaux jusqu'à la fin de la délégation de service publique : fin 2018.

Les récents travaux de fin d'année à Albertville et ceux projetés en début d'année rue de la République permettront de renvoyer vers l'Arly et l'Isère une grande partie des eaux pluviales du réseau unitaire du centre d'Albertville (les eaux d'origine pluviale représentent, selon la pluviométrie, 25 à 30% des volumes annuels traités à la station de Gilly/Isère). Une galerie technique sous la rue de la République rassemblera tous les réseaux (sauf le gaz pour raison de sécurité). Par la suite, les eaux usées jusqu'à Ugine passeront par ce réseau pour aboutir à la station de Gilly.

VERRENS EN IMAGES

Un fabuleux Concert !



Le 10 février a été donné par la Chorale et l'Harmonie de Gilly/Isère un concert avec presque une centaine d'artistes dans la



nouvelle salle associative. Une soirée qui a fait voyager en musique un auditoire très attentif dans une salle à l'acoustique réussie.



Un final réussi par les deux ensembles et une expérience qui devrait être souvent renouvelée.

Cela s'est passé cet automne :

Le 19 novembre 2017 a eu lieu la 4ème édition de la fête du four à Arvey. Pains, sandwiches Savoyard et boissons chaudes ont régalé les clients du jour. Les « boulangers municipaux » vous donnent rendez-vous en fin d'année pour de nouvelles fournées.

Vin chaud de Noël : le père Noël municipal a offert le vin chaud aux téméraires venus braver le froid le 15 décembre devant la Mairie. Il a promis de revenir l'année prochaine !



ECOLE INFOS

Le retour aux 4 jours pour la prochaine rentrée.

Dès la rentrée de septembre 2018 nos enfants reprendront un rythme sur 4 jours soit lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Accueil périscolaire : 04 79 37 95 25

Centre de loisirs : Inscription sur www.arlysere.fr

Inscription à la cantine : le vendredi soir de 18h à 19h en Mairie de Tournon

Inscriptions en maternelle : contacter la mairie de Verrens Arvey **avant le 26 avril 2018**

Transport scolaire : inscription sur www.arlysere.fr **à partir de mai 2018.**

TRAVAUX



La nouvelle salle associative de Verrens en activité

Ils étaient environ 200 personnes, habitants, entreprises et officiels à l'inauguration de la nouvelle salle associative. D'une surface totale de 616 m² ce nouveau bâtiment compte 212,5 m² de salle associative, 34,5 m²

de salle de réunion, 51 m² de communs (hall, bar, sanitaires) et d'une bibliothèque de 74 m². M. le maire, Christian RAUCAZ a présenté avec son conseil municipal cette construction réalisée d'Avril 2016 à septembre 2017. Une soirée chaleureuse grâce à l'harmonie de GILLY en ouverture de la cérémonie inaugurale, suivi d'un parcours visite et d'un apéritif accompagné du groupe local Cinq'up jazz.

Cette salle est dédiée aux animations organisées par les 12 associations du village. Elle est aussi à la location (se renseigner à la mairie de VERRENS ARVEY au 0479314326).



La Salle associative coté finances :

Montant des travaux :

◆ Terrain :	80 660,00 €
◆ Publications :	579,00 €
◆ Honoraires et études :	96 360,00 €
◆ Construction :	1 414 710,00 €
◆ Raccordements aux réseaux :	15 859,00 €
◆ Equipements incendie :	877,00 €
◆ Equipements et ameublement :	39 411,00 €

Coût total : 1 648 216, 00 €

Subventions totales :

193 589, 00 €
(soit 11,74 % du coût)

Tarifs de location de la salle associative :

Habitants de VERRENS ARVEY :

- ◆ Journée et soirée hors Week-end : 150 €
- ◆ Week-end : 300 € (+ 50 € avec la cuisine).

Habitants hors VERRENS :

- ◆ Journée et soirée hors Week-end : 300 €
- ◆ Week-end : 600 € (+ 50 € avec la cuisine).

Un nom pour notre nouvelle salle ?

Vos bonnes idées sont les bienvenues au secrétariat de la mairie.